

Sommaire :

- Page 1 : Edito,
Pages 2 et 3 : AG UTR 71
Rapport d'activité 2017/2018
Page 4 : AG UTR 71
Convocation
Page 5 : AG UTR 71
- Ordre du jour
- Appel à candidature
- Inscription
Page 6 : - Action EHPAD
Page 7 : Culture-Loisirs
Page 8 : Infos

**Spécial Assemblée Générale
Mâcon
26 avril 2018**

L'ULR CFDT de Chalon sur Saône

Vous convie à sa conférence-débat

**« LES RETRAITÉS :
SOURCE
D'APPAUVRISSMENT
OU
D'ENRICHISSEMENT ? »**

**Lundi 14 mai 2018, à 14h00
Maison des syndicats, salle n°3**

Avec

Denis CLERC,

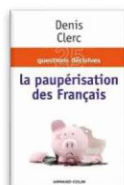
Journaliste, fondateur de la revue

« Alternatives économiques »

Économiste,

Spécialiste des questions de
pauvreté.

(Entrée libre)



Edito

Vous avez dit solidarité ?

Depuis le mois de janvier 2018, les retraités sont pour une majorité, ponctionnés d'1,7 point supplémentaire de CSG sans contrepartie si ce n'est la perspective, pour certains (70% ?) de voir baisser leur taxe d'habitation jusqu'à sa disparition programmée. C'est au nom de la solidarité entre générations que le gouvernement a mis en place cette politique. Cela entraine dans le programme du candidat Macron. Il a été élu. C'est appliqué, soit. Ainsi, l'Etat récupère-t-il un peu plus de 20 milliards d'euros. Qui en profite ? Les salariés dont les cotisations baissent. Tant mieux, surtout pour ceux dont les rémunérations ont stagné. Toutefois, ces cotisations étant calculées en pourcentage du salaire, les actifs les mieux payés seront ceux qui tireront le plus de profit de la mesure. Solidarité, oui, réduction des inégalités...à voir.

En janvier et mars, les personnels des Ehpads ont protesté dans la rue des conditions inacceptables de travail auprès des résidents, de la maltraitance, parfois imposée, du fait du manque de temps dont ils disposent pour les soigner, leur parler. On aurait souhaité qu'une partie de la CSG augmentée soit consacrée à l'amélioration de l'encadrement dans ces établissements. Là viennent finir leur vie une part de ceux qui ont cotisé toute leur vie active qui méritent mieux qu'un traitement indigne quoi qu'il en coûte à l'Etat. On a dit solidarité ?

Juillet 2017 : « Je ne veux plus, d'ici la fin de l'année, voir des femmes et des hommes dans les rues » déclarait Emmanuel Macron. Aujourd'hui, on compte environ 140 000 SDF. On a dit, de source autorisée, que c'est leur choix, mais rien qu'en une semaine, 6 d'entre eux sont morts de froid. Meurt-on de froid dans la rue par choix ? Les logements inoccupés ne manquent pas. Solidarité, es-tu au rendez-vous ?

La nouvelle loi sur l'asile des étrangers durcit les conditions d'accueil, pénalise les sans-papiers qui peuvent être emprisonnés, soumis à des amendes lourdes, cela pour dissuader les migrants qui tentent de trouver refuge chez nous. Cette politique est à l'image de celles qu'appliquent de plus en plus nos partenaires européens. Notre continent est le plus riche de la planète. Même les pauvres, chez nous, apparaissent comme des privilégiés aux yeux de ceux que tentent de franchir nos frontières au péril de leur vie. Et nous nous affirmons comme pays des droits de l'homme. Comment écrit-on, en France, en Europe, le mot solidarité ?

Certes, au quotidien, beaucoup d'entre nous sont solidaires et viennent en aide aux démunis. Mais, en tant que citoyens, nous sommes en droit de nous interroger sur la couleur que nos dirigeants ont donné à ce mot que beaucoup d'entre eux ont porté au revers de leur vêtement quand un ouvrier des chantiers naval de Gdansk en avait fait l'emblème de la lutte pour la liberté d'un peuple..

Marie-Françoise Henssien

Cette année écoulée depuis la dernière assemblée générale a été importante, puisque c'était l'année de la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté en une seule grande région Bourgogne Franche-Comté (BFC). Le fonctionnement des institutions départementales et régionales est modifié. Les responsables de la nouvelle URR, Georges Schnell et Gérard Giraud (secrétaire et secrétaire adjoint) qui sont parmi nous, en parleront au cours de cette assemblée générale. L'Union Territoriale des Retraités CFTD de Saône-et-Loire continue de représenter au mieux les retraités et de porter leurs revendications.



Nous maintenons nos effectifs. Au 31 décembre 2017 nous étions 320 adhérents. Les transferts des syndicats d'actifs vers l'UTR s'améliorent doucement, toutefois les nouveaux retraités n'acceptent pas toujours ce transfert. Si l'équipe du développement fait le maximum pour éviter les pertes au moment du passage à la retraite, c'est l'affaire de tous, en particulier des syndicats d'actifs qui devraient être informés de l'existence d'un syndicalisme retraité.

Le montant de la cotisation reste inchangé pour 2018

Fonctionnement de l'Union Territoriale des Retraités (UTR)

Le Conseil

L'UTR est dirigée par le conseil élu au cours de l'assemblée générale, les membres y siègent pour 3 ans renouvelables. Le conseil élit le bureau. Le travail est organisé en commissions, il n'est pas obligatoire d'être élu au conseil pour faire partie d'une commission, chacun peut y participer selon ses compétences ou ses centres d'intérêt.

Composé de 19 membres, il s'est réuni 6 fois depuis la dernière Assemblée Générale avec à chaque fois une forte participation. Les réunions sont délocalisées et tournent dans les ULR. 6 membres sont renouvelables, tous se représentent pour un nouveau mandat de 3 ans.



Le Bureau

Le bureau comprend 7 membres. La secrétaire générale, Danièle Lamur et 2 secrétaires adjoints, Anne Marie Lavenir et Guy Sangiorgio. Josseline Pasquier, trésorière en charge de Gasel et Jacques Fouel, trésorier adjoint, qui gère le logiciel Trésosyndicat, Chantal Desserprit et Claude Olivier, membres actifs.

Les Commissions

Les commissions sont au nombre de 6 : Santé – Développement - Action revendicative – Loisirs – Formation – Europe. Chacune d'elle vous présentera son activité et répondra à vos questions. Les membres des commissions participent aux réunions régionales qui permettent des échanges d'idées et de pratiques. En plus des commissions, un groupe de travail a été créé par les adhérents mandatés dans les CCAS, ils sont une dizaine à siéger dans leur commune.

L'UTR 71 et les instances départementales et régionales

En 2017 Gérard Boivin et Josette Milleret ont siégé au bureau de l'Union Départementale jusqu'à sa dissolution le 4 décembre dernier. Pierre Chaumont, Anne-Marie Lavenir et Danièle Lamur ont participé au travail du bureau de l'Union Régionale des Retraités (URR). 4 membres supplémentaires étaient mandatés au comité URR : Chantal Desserprit, Marie-Françoise Henssien, Gérard Méreau et Guy Sangiorgio. Anne-Marie Lavenir était responsable régionale de la formation. Pierre Chaumont, membre du bureau de l'Union Régionale Interprofessionnelle (URI) a contribué à l'organisation de la fusion des régions Bourgogne Franche-Comté. Gérard Méreau était membre du comité URI.

Fusion

URI

En juin, l'UTR CFDT 71 a participé au congrès de fusion de l'Union Régionale Interprofessionnelle (URI) à Dole. Un retraité a été élu au bureau de cette instance de la grande région : Jean-Pierre Bouhelier, de l'UTR 21.

URR

Le 17 octobre c'était au tour des URR de fusionner, Anne-Marie Lavenir et Pierre Chaumont sont élus au bureau. Anne-Marie et Dominique Lavie (Franche Comté) sont responsables de la formation.



UTI

Pierre Chaumont est dans l'équipe de travail de l'Union Territoriale Interprofessionnelle qui a remplacé l'Union Départementale dissoute en décembre.

(Voir info page 6)



Actions 2017

Pierre-Marie Grenier Boley et Daniel Bernigaud, après plusieurs réunions nationales ont commencé à travailler au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA). Pierre-Marie siège dans le groupe de travail sur les EHPAD et Daniel dans celui sur le maintien à domicile.

Tous les deux sont également désignés au Conseil Territorial de Santé (CTS) qui est une émanation de l'Agence Régionale de Santé sur le département. Grâce à leur présence au CDCA, la CFDT a également été associée au dispositif d'installation de médecins salariés dans des centres de santé départementaux.

L'Union Confédérale des Retraités (UCR) a lancé une enquête sur le logement qui a été envoyée à tous les adhérents. Nous avons enregistré plus de 50 réponses.

Des délégations des ULR de Chalon, Gueugnon, Tournus et Le Creusot ont rencontré les parlementaires de leur circonscription pour porter à leur connaissance nos désaccords et nos propositions notamment sur la hausse de la CSG sans contrepartie, les ordonnances, la situation des hôpitaux et des EHPAD, etc.

En septembre l'UCR a lancé une campagne de signatures de cartes pétition contre la hausse de la CSG ainsi que d'autres revendications.

Les ULR se sont mobilisées pour faire signer ces cartes. N'ayant pas pu obtenir de rendez-vous avec le préfet pour les lui remettre signées, elles ont été envoyées à Mr le Président de la République.

Et récemment, les retraités ont été solidaires des mouvements des salariés des EHPAD et de l'aide à domicile.

Nous avons essayé de mener nos actions au mieux.

Nous pourrions en aborder les détails pendant les débats suivant les rapports d'activité des commissions.

Des défis à relever

- Pour plus de justice sociale et de solidarité : application de la loi vieillissement de 2015, amélioration de la prise en charge de la complémentaire santé, mesures efficaces pour mettre fin aux déserts médicaux, EHPAD
- pour une réforme des retraites qui pérennise le système par répartition et le rende plus juste,
- pour garantir l'égalité femmes hommes dans la constitution...
- pour l'organisation d'une politique migratoire dépassionnée, mesurée et cohérente qui permette une mobilisation de tous les acteurs pour une prise en charge humaine et solidaire des migrants,

Des actions nous attendent, chacun de nous devra y prendre part.

Danièle Lamur

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2018

Cette année l'Assemblée générale de l'Union Territoriale des Retraités (ouverte à tous les adhérents à jour de leur cotisation) se tiendra le

Jeudi 26 avril de 9H à 17H

Salle Champlevert

109 rue Léo Lagrange

71000 Mâcon

L'accueil aura lieu à partir de 8h30

Pour réserver votre repas, au prix de 13 euros, vous devez remplir le bulletin d'inscription qui se trouve page 4 de ce journal. Cette inscription doit être accompagnée du chèque de 13 € à l'ordre de « UTR CFDT 71 » et doit être envoyée à l'UTR avant le 13 avril 2018 dernier délai. Au-delà de cette date le repas ne pourra être garanti !

L'inscription peut aussi se faire par mail à utr.cfdt.71@orange.fr

Le paiement se fera dans ce cas à l'AG mais les délais restent les mêmes.

Si vous êtes inscrit(e) et que pour une raison imprévue vous ne pouvez pas participer à l'AG, pensez à avvertir uniquement l'UTR par mail ou téléphone (03 85 57 04 21 ou 06 33 55 14 57). Merci.

Quelques indications pour trouver la Salle Champlevert :

En venant de Cluny

- Au rond-point de la Bâtie, 1^{ère} sortie à droite, rue du Vieux Temple, direction Saint Clément
- Ensuite, tout droit jusqu'au giratoire avant le pont SNCF, environ 1,9 km (on passe 2 carrefours ou giratoires)
- Au giratoire, à droite rue Pillet direction la Chanaye Complexe Sportif du Champlevert
- Prendre la 1^{ère} rue à droite, rue Léo Lagrange, aller au 109.

En venant de Chalon

- Sortie 29 de l'autoroute
- D169, route de Juliéas, ensuite tout droit, la rue devient Frédéric Mistral jusqu'au carrefour de la résidence
- Prendre à droite rue Charles Pillet
- Prendre la 3^{ème} rue à gauche, rue Léo Lagrange jusqu'au 109

Pour les adeptes du GPS : latitude 4.81025000

Longitude 46.29895000

Si besoin, portable de Marie-Francoise Henssien : 06 80 30 25 69

Ordre du jour

- 8h30:** Accueil et mise en place de l'AG.
- 9h00 - 9h30 :**
Présentation du rapport d'activité
- 9h30 - 10h :**
Débat sur le rapport d'activité
Vote
- 10h - 10h30 :** Pause.
- 10h30- 11h30 :**
Présentation du rapport financier.
Débat et vote.

Election complémentaire des membres du conseil.
- 11h30 - 12h15 :**
Intervention des invités (URR, UD 71).
- 12h15 – 13h00 :** apéritif.
- 13h00 repas (sur place)**
- Après-midi : Présentation des commissions :**
Action revendicative – Loisirs – Europe – Santé
- Questions – débats.
- 17 h Fin de l'AG**

Appel à candidature au Conseil UTR

Le Conseil UTR, structure de décision entre deux Assemblées Générales est constitué de 19 membres élus par l'AG. Il se réunit 4 à 5 fois dans l'année. Le mandat est de 3 ans.

Cette année 6 membres sont renouvelables, tous sont candidats à un nouveau mandat. **Mais il faut de nouvelles candidatures pour assurer le renouvellement des responsabilités au sein de ce conseil.**

Un appel à candidature est donc lancé à chaque adhérent(e) en lien avec son ULR (union locale de retraités) ou sa SSR (section syndicale professionnelle de retraités).

Pour être candidat il suffit de remplir le bulletin d'inscription qui permet aussi de faire acte de candidature.

N'oubliez pas de renvoyer ce bulletin à l'UTR avant le 13 avril 2018 dernier délai.

Inscription à l'Assemblée Générale 2018

(à renvoyer à l'UTR, 7 Rue de Moulins – 71300 Montceau-les-Mines avant le 13 avril 2018)

NOM PRENOM

Adresse Postale

Adresse électronique

Téléphone

- | | | |
|--|-----|-----|
| 1) Participera à l'Assemblée Générale du 26 avril 2018 | OUI | NON |
| 2) Participera au repas | OUI | NON |
| 3) Est candidat au Conseil UTR | OUI | NON |
| 4) Est candidat au Bureau UTR | OUI | NON |

Ci-joint un chèque de 13 euros à l'ordre de : UTR CFDT 71

Date

Signature

CDCA

Reconnue représentative des personnes âgées, l'UTR CFDT 71 a deux représentants qui siègent au CDCA dans la *formation Personnes Agées* : Pierre-Marie BOLEY de Tournus et Daniel BERNIGAUD de Gueugnon.

Ils sont membres de deux groupes de travail : Situation dans les EHPAD et Maintien à domicile des personnes âgées.

Pour assurer au mieux leur mission, pour améliorer la vie des usagers, en EHPAD ou à domicile, ils ont besoin de vous, des remontées de " terrain ", de votre vécu, de vos attentes et des éventuels problèmes rencontrés.

N'hésitez pas à les transmettre à l'UTR CFDT 71 :

- par mail utr.cfdt.71@orange.fr
- par téléphone 09 77 51 64 28
- par courrier postal UTR CFDT 71
7 rue de Moulins 71300 Montceau les Mines

Pierre-Marie Boley : 0681599693

Daniel Bernigaud : 0782298181

Interpro : la réforme des structures avance.

Dans la suite logique de la réforme des structures adoptées en Interprofessionnelle (UTI) dont le cadre juin au congrès de Dole, l'UD CFDT de Saône et Loire a été dissoute par le congrès du 4 décembre 2017 et remplacée par l'Union Territoriale géographique n'est plus strictement départemental puisque l'ouest du département est rattaché à Nevers alors que l'UTI de Chalon s'étend jusqu'à Lons-le-Saunier et Saint-Claude.

Autour du secrétaire régional en charge de l'UTI, Fabrice Gindre, un collectif d'une dizaine de personnes, dont un retraité et deux camarades du Jura, se met en place.

Il est chargé d'animer l'UTI, de renforcer les liens avec et entre les syndicats, de faire vivre les antennes locales (ex Unions Locales).

Ce collectif se réunira toutes les six semaines environ.

Pierre Chaumont

EHPAD et Services à domicile Aînés et Salariés, SOLIDAIRES

Les retraités CFDT en action à l'appel de l'UTR 71 et des ULR CFDT
30 janvier et 15 mars 2018



Sortie à Romanèche-Thorins du 7 octobre 2017

Par cette belle journée d'automne un groupe d'adhérents de l'UTR 71 est parti en direction du Beaujolais. Tout un programme !...

En 1993, Georges Duboeuf aménage dans l'ancienne gare de Romanèche-Thorins un musée nommé Hameau du vin consacré à l'art de la culture de la vigne et de la vinification. Ce parc à thèmes dévoile de manière ludique les secrets de nos vignobles, leurs origines, leurs implantations et leurs techniques.

À travers un parcours émaillé d'animations diverses, d'expositions d'objets servant au travail et aux métiers de la vigne et du vin, on ne s'ennuie pas une seconde.

La gare du vin nous emmène au cœur de l'axe mythique du transport viticole par la fameuse ligne du PLM représentée par des maquettes animées qui

raniment nos souvenirs d'enfance. On découvre dans ce musée l'exposition d'objets ayant servis aux employés des chemins de fer, sans oublier le wagon-salon appartenant à Napoléon III.



A l'issue de la visite une dégustation de crus était offerte dans une salle richement décorée d'un limonaire dédié au vin bien-sûr.

Le menu du terroir servi dans le « Café des deux horloges » a comblé nos papilles. Sur ses murs, nous avons pu admirer une fresque géante représentant les 10 villages du Beaujolais, des portes de Lyon à

celles de Mâcon.

La journée s'est terminée par la visite de la boutique où se sont laissés tenter les amateurs de ces célèbres crus.

Chantal Desserprit

Dans le cadre de la rencontre avec nos collègues bisontins, l'UTR 71 propose :

**Une escapade en Saône et Loire
Samedi 2 et dimanche 3 juin 2018**

Samedi, 9h00 : Accueil en « gare de CLUNY », au départ de la Voie verte.



Départ pour **VERGISSON** par la route Lamartine (vignoble du Mâconnais), **dégustation et apéritif au Domaine Sangouard-Guyot**, déjeuner dans un restaurant du village, « l'Auberge des 2 Roches ».

L'après-midi, direction **SOLUTRÉ** en voiture. Visite du **Musée de la Préhistoire** qui se trouve au pied de la fameuse roche. Montée au sommet pour les courageux, pour les autres, visite du **Jardin des Simples**.

Dimanche, rendez-vous à 9h00 place Schneider au Creusot.



Direction le **Château de Couches** en suivant le Canal du Centre. Visite de la demeure de Marguerite de Bourgogne. Retour sur le Creusot, repas au restaurant « la Petite Verrerie » et visite du **Château de la Verrerie** (visite industrielle).



Les personnes intéressées peuvent s'inscrire, avant le 18 mai, auprès de Chantal DESSERPRIT :

au 03 85 79 86 76, ou au 06 04 42 67 37, ou par courriel : chantal.desserprit@orange.fr, en précisant :

Prénom et nom

Participera seule / avec

- au week-end des 2 et 3 juin en Saône et Loire : coût 72 €
- à la journée du 2 juin : coût 30 €
- à la journée du 3 juin : coût 42 €

Note : pour les non-adhérents, prévoir 5 € pour les frais d'assurance

(Chèque, à l'ordre de CFDT UTR 71, à remettre à Chantal le jour de la visite).



Trésorerie

Pour faciliter le travail des trésoriers, nous vous invitons à faire prélever votre cotisation (4 prélèvements par an : 25 janvier, 25 avril, 25 juillet, 25 octobre).

Pour tout renseignement, consulter

Josseline PASQUIER :

Bat C Résidence du lycée

71160 DIGOIN

Tél. : 03 85 53 07 22

Courriel : jpasquier49@gmail.com

Mutuelles

Les adhérents retraités CFDT peuvent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel, il s'agit de la MGEN FILIA (ex MOCEN). L'UCR a négocié un contrat collectif à adhésion facultative qui permet d'augmenter la protection avec quatre options.

NOUVEAU : la mutuelle MGEN Filia vous permet d'accéder au réseau d'opticiens agréés OPTISTYA.

Pour tout renseignement sur les tarifs et les prestations, contacter :

Jacques FOUEL, 9 Allée des Verdiers 71210 MONTCHANIN,

tél : 03 85 78 49 36, courriel : jacques.fouel@gmail.com

Les dossiers sont disponibles à l'UTR.

Contacts secrétaires ULR

Chalon : *Josette Milleret*

03 85 46 02 97

ulr.cfdt.71@gmail.com

Cluny : *Jean Auboef*

03 85 59 26 12

Le Creusot : *René-Noël Bretin*

03 85 78 44 21

Gueugnon : *Daniel Bernigaud*

07 82 29 81 81

Mâcon : *Marie-Françoise*

Henssien

03 85 40 55 44

Montceau les Mines : *Pierre*

Gillot

06 50 65 22 56

Tournus : *Michel Juveneton*

03 85 32 18 84

Toutes les Unions Locales de Retraités (ULR) sont domiciliées dans les Unions Locales CFDT.

La Commission loisirs propose

Une sortie familiale au Château de Brancion

Le 18 avril 2018

Entre Tournus et Cluny, Brancion est la plus importante place forte de Bourgogne du Sud.

Le château a été érigé par les seigneurs de Brancion entre le Xe et le XIIIe siècle, puis complété par les ducs de Bourgogne au XIVE siècle. Le donjon offre un panorama exceptionnel.

Halle du XVe et église Saint-Pierre du XIIe (peintures murales).



Visite guidée du château, village et l'église à 15h

Rendez-vous à l'accueil à 14 h 45

Tarifs : 4,50 € / adulte, 3 € / enfant de 5 à 16 ans

S'inscrire à l'UTR

VOUS AVEZ LA PAROLE : COMMUNIQUEZ VOS QUESTIONS, VOS SUGGESTIONS :

- par téléphone : 09 77 51 64 28

- par courrier : adresse indiquée page 1

- Par internet : utr.cfdt.71@orange.fr